

Contrôle Citoyen de l'action publique locale : Certification Citoyenne

Depuis 2009, le Forum civil en partenariat avec des acteurs institutionnels et techniques promeut la labellisation de la bonne gouvernance locale par le processus de la Certification Citoyenne. En effet, c'est un instrument d'appréciation constructive de la gestion des affaires locales. Il utilise l'engagement citoyen pour mesurer l'action des Collectivités locales (CL) à travers cinq principes : la Transparence, l'Efficacité, la Participation, l'Équité et l'Obligation de rendre compte. Il sera valable durant un exercice budgétaire. Le respect ou non des critères du référentiel de bonne gouvernance par la collectivité locale doit être évalué à travers un audit, réalisé par un organisme certificateur local indépendant dénommée Comité Local de Certification (CLC). Les membres de ce comité seront choisis parmi des membres reconnus d'associations locales représentatives. Ils doivent répondre aux critères d'indépendance, de crédibilité et de compétence.

L'innovation majeure et la spécificité de la certification citoyenne restent l'expérimentation au niveau local d'un nouveau modèle de gestion transparente reposant sur l'incitation, le renforcement des capacités des acteurs locaux, la participation citoyenne en vue de promouvoir l'émergence au niveau local de véritables espaces de transparence et d'intégrité par un dialogue permanent entre les élus et les citoyens. IL s'agit aussi d'inciter une nouvelle citoyenneté active par la responsabilisation des différentes catégories d'acteurs locaux.